

COMPTE RENDU du COMITE SYNDICAL
du 30 octobre 2007 à 18h30
au Syndicat Mixte de la Drôme des Collines

Date de la convocation : 23 octobre 2007
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 15

Présents avec voix délibérative : Bernard BARTHELON, Adrien BATAILLON, Gérard BETTON, Serge BLACHE, Gilbert BOUCHET, Michel BRUNET, Gérard CHAUMONTET, Gérard COLOMBET, Christian DASSE VINAY, Daniel DUMOULIN, Edmond GELIBERT, Maurice LAFUMA

Présents sans voix délibérative : Monsieur Jean-Pierre CARDI, Président du CLD

Représentés : Gabriel BIANCHERI (pouvoir à S. BLACHE), Aimé CHALEON (pouvoir à D DUMOULIN), Christiane LAFFONT (pouvoir à G CHAUMONTET)

Excusés avec voix délibérative : Henri BERTHOLET, Bernard DUC, Hervé RASCLARD, Jean-Marc ROZIER

Absents avec voix délibérative: Maryse ALBERT, Michel ANDOLFATTO, René BRET, Jacques CARCEL

Absents – excusés sans voix délibérative :

Madame Nathalie NIESON, Conseillère Régionale

Monsieur Gérard BAYEUX, Receveur

Messieurs Alain GENTHON, Pierre PIENIEK et Didier GUILLAUME, Conseillers Généraux

Messieurs Gérard FOURNEL, Vice Président, et Philippe CHATAIN, secrétaire, du Conseil Local de Développement

Secrétaire de séance : Bernard BERTHELON

1 - Approbation du Compte-rendu et des délibérations du Comité Syndical du 4 septembre 2007

Le compte-rendu ainsi que les délibérations du dernier Comité Syndical sont adoptés à l'unanimité.

2 -Affaires soumises à délibérations

1. Convention avec l'ADIL 26 pour l'année 2008

Monsieur le Président rappelle que lors du Comité Syndical du 5 septembre 2006, il avait été décidé d'adhérer à la mission d'observation départementale mise en œuvre par l'ADIL en partenariat avec le Département et l'Etat.

Cette adhésion permet à l'ensemble des collectivités du Territoire de la Drôme des Collines, de disposer de données et d'un traitement des principaux indicateurs nécessaires au suivi des problématiques habitat à l'échelle du Pays mais aussi à celles des communautés de communes et des communes.

Pour l'année 2007, l'adhésion simple qui avait été retenue (coût total 5939 €) intégrait les prestations suivantes :

- Mise à disposition du Pays, des communautés de communes et communes des travaux de la mission d'observation
- « Atlas de l'habitat » mis à jour annuellement
- « Note de conjoncture » annuelle faisant apparaître les problématiques fortes de la Drôme des Collines et les spécificités des territoires qui la composent

- Journée annuelle de veille et d'échanges autour des résultats de l'observatoire réunissant élus et acteurs de l'habitat et permettant également la présentation des actions menées par les différents partenaires.

La note de conjoncture 2007 est actuellement en cours de rédaction par l'ADIL 26 et le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines. La journée annuelle permettra de présenter les évolutions récentes en matière d'habitat sur notre territoire avec un éclaircissement sur les questions de mobilité en lien avec l'habitat. Elle se tiendra le 4 décembre 2007 à Chanos Curson.

Pour l'année 2008, il est proposé de renouveler cette adhésion simple pour un cout annuel de 5 899 €

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Coût total de l'opération – (1 janvier 2008 - 31 décembre 2008)	5 899 €
Région (CDPRA action 39)	3 539 €
Participation SMDC	2 360 €

L'adhésion se concrétise par la signature d'une convention avec l'ADIL.

Le Conseil Syndical est invité à approuver la proposition du Président et son plan de financement et à l'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Régional.

➤ ***Accord à l'unanimité du Comité Syndical***

2. Acquisition d'un outil d'Information géographique

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical que la gestion du Contrat de Pays et l'animation de certaines actions transversales par le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines nécessiteraient l'acquisition d'un outil d'information et de représentation géographique.

La pertinence de l'équipement d'un système d'information géographique repose sur :

- × **Le développement et mise en valeur touristique de la Grande Boucle des Collines et de la Boucle des Monts du Matin.** Suite au recrutement d'une apprentie, l'appui d'un outil cartographique est notamment nécessaire pour l'établissement de l'état des lieux de la Grande boucle, la réalisation du travail de cartographie pour l'entretien et l'animation de cette Grande Boucle et pour l'étude de l'intégration de la Grande Boucle dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- × **Le suivi des actions du CDPRA** par une représentation cartographique des données de type consommation financière ou nombre de projet par communes et EPCI. (Par exemple, Cartes des hébergements touristiques existant et en projet par sous-territoires)
- × **La communication sur le Territoire de la Drôme des Collines** L'outil d'information géographique permettrait la réalisation d'une carte de présentation générale du Territoire et la création de cartes thématiques (Par exemple : Cartes des sites de la Drôme des Collines ouverts lors des Journées du patrimoine, cartes des équipements sportifs...)

Il s'agira de choisir un outil à l'utilisation simplifiée et favorisant un graphisme permettant la communication.

Le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

dépenses

Acquisition d'un outil d'information géographique	4 000 €TTC
Acquisition matérielle d'un poste de travail dédié à cet outil	1 400 €TTC
Formation	2 000 €TTC
Total des dépenses	7 400 € TTC

recettes

Conseil Régional (action 32) 40%	2 960 €
Syndicat Mixte de la Drôme des Collines	4 440 €
Total des recettes	7 400 €

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur la proposition du Président, sur son plan de financement et à l'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Régional.

➤ ***Accord à l'unanimité du Comité Syndical***

3. Projet de construction d'une salle de Tennis de table par la Communauté de Communes Rhône Valloire

Monsieur le Président informe que le Contrat de Développement de Pays de Rhône Alpes de la Drôme des Collines dispose d'une part restant à affecter de 165 000 €. La part restant à affecter est, pour mémoire, une réserve « bloquée » de financement non dédiée à une action particulière. Sur cette ligne, a été attribuée à la CC Pays de l'Hermitage, pour la réalisation d'équipement extérieur d'animation, une subvention de 70 000 €

La Communauté de Communes de Rhône Valloire, dans le cadre de sa politique de développement des équipements socioculturels et sportifs sur le territoire, a décidé de réaliser une nouvelle salle intercommunale pour la pratique du tennis de table localisée à Manthes. Aussi, elle sollicite le soutien du CDPRA pour la réalisation de cet équipement.

Actuellement, la salle communale qui héberge ce club est vétuste et saturée. L'inadaptabilité de cet équipement a d'ailleurs été relevée par le diagnostic des équipements sportifs, socioculturels et culturels réalisé par le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines.

La portée territoriale des activités sportives du club, l'accueil des compétitions régionales, la tenue de manifestations et le développement de l'enseignement du tennis de table auprès des scolaires nécessitent un nouvel équipement normalisé.

Le planning prévisionnel de l'équipement prévoit une utilisation chaque jour de la semaine, partagée entre l'évolution des scolaires, le sport en entreprises et loisirs, les activités du club et l'accueil de compétitions, rencontres annuels et stages.

Le projet a un coût d'opération prévisionnel de 1 150 000 €HT. Le CDPRA pourrait intervenir à hauteur de 20% d'une dépense subventionnable de 450 000 €HT qui correspondrait à une subvention de 90 000 €

Le comité Syndical est invité à se prononcer sur cette demande et de débloquer la part restant à affecter à hauteur de 90 000 € pour que le CDPRA de la Drôme des Collines puisse soutenir ce projet.

➤ ***Accord à l'unanimité du Comité Syndical***

4. Candidature Terre à Clic

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical que le Conseil Régional a lancé un appel à candidature dispositif « Terre à Clic ».

« Terre à Clic » vise à favoriser l'intégration des TIC de manière transversale dans les politiques territoriales afin de faire émerger de nouveaux projets et de nouvelles pratiques.

L'objectif de la Région est d'aider au développement de territoires numériques par le biais de la labellisation de 5 territoires par an sur 3 ans en mettant à disposition du territoire un consultant, pendant 90 jours sur les 3 ans. L'enjeu est aussi de favoriser le déploiement des nouveaux services sur d'autres territoires rhônalpins par la mutualisation et la transférabilité, en créant ainsi un « réflexe » TIC.

Les structures porteuses de CDRA retenues bénéficieront d'une mise à disposition d'une assistance méthodologique et technique qui se décomposera en 3 étapes :

- ✗ la réalisation d'un diagnostic territorial (état des lieux des enjeux et identification de 3 projets mis en œuvre à l'aide d'outils TIC)
- ✗ La réalisation d'études pré-opérationnelles (pour apprécier la faisabilité des projets identifiés)
- ✗ L'assistance à maîtrise d'ouvrage (accompagnement dans la conduite des 3 projets)

Au bout des 3 ans, les impacts du dispositif seront évalués par la Région Rhône Alpes.

Le Président propose que le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines candidate à cet appel à projet.

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur la candidature de la Drôme des Collines à l'appel à projet « Terre à Clic ».

➤ ***Accord à l'unanimité du Comité Syndical***

5. Renouvellement du bail pour la location des locaux du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines – 47 rue St Nicolas à Romans

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical que le bail pour la location des locaux occupés par le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines est arrivé à son terme le 31 mars 2007.

La ville de Romans nous a transmis courant septembre une proposition de bail pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010. Le loyer mensuel proposé s'élève à 420.75 €TTC. (le loyer auparavant était de 389.66 €TTC)

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur la proposition de renouvellement du bail.

➤ ***Accord à l'unanimité du Comité Syndical***

6. Désignation d'un nouveau délégué élu local du CNAS

Monsieur le Président rappelle que lors du Comité Syndical du 22 décembre dernier, il avait été décidé d'adhérer au CNAS (Comité d'Action Sociale). Monsieur MERANDAT lors du comité Syndical du 8 février 2006 avait été désigné délégué représentant les élus du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines.

Suite à la démission de Monsieur MERANDAT, il convient de redésigner un nouveau délégué.

En effet, conformément à l'article 24 du Règlement de Fonctionnement, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus. Le délégué représentant les élus est désigné conformément aux règles légales applicables à la désignation des représentants de la collectivité appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.

La durée du mandat des délégués locaux est calquée sur celle des conseils municipaux. Le délégué de notre collectivité sera donc élu jusqu'en mars 2008.

Le Comité Syndical est sollicité pour désigner un délégué élu local du CNAS.

➤ ***Le Comité Syndical désigne Serge BLACHE comme délégué élu local au CNAS***

3 – Affaires non soumises à délibérations

1. *Compte rendu de la commission économique du 12 octobre 2007*

Gérard Chaumontet rappelle que le principal point de l'ordre du jour était de préciser le rôle de chaque structure du territoire. L'organisation entre les intercommunalités, le CG26 et les autres structures comme la Maison de l'Emploi et de la Formation Drôme des Collines Royans Vercors, le contrat de site, etc....

Le CG26 présentait ses orientations et notamment l'apport de subvention sur les postes d'animation économique. Il note que la Drôme des Collines est en avance en matière d'animation économique. Il s'agit, pour ce territoire d'être site pilote sur la Drôme. Selon Gérard CHAUMONTET, il est indispensable de réfléchir sur l'articulation avec la Maison de l'Emploi et de la Formation.

2. *Bilan de l'espace Made in Romans Drôme des Collines édition 2007*

Gérard Chaumontet confirme que l'édition 2007 s'est bien passée.

Serge Blache revient sur le concours jeunes reporters. L'article du Dauphiné Libéré devra également être joint avec le CR.

Le bilan de l'espace sera présenté lors du Comité Syndical du 11 décembre prochain.

3. *Compte rendu de la réunion des offices de tourisme de la Drôme des Collines du 18 octobre 2007*

Cf document joint)

4. *Rencontre habitat Drôme des Collines le 4 décembre 2007 à Chanos Curson*

L'ADIL présente la journée organisée dans le cadre de l'observatoire de l'habitat le 4 décembre.

Cette journée aura pour thématique mobilité et habitat.

Il sera également présenté la synthèse réalisée par l'ADIL qui reprend les grandes tendances relatives à l'habitat et à la démographie observée cette année.

Cette rencontre réunira Elus, professionnels, partenaires et techniciens des collectivités de la Drôme des Collines.

5. *Date des prochains Comités Syndicaux :*

**le mardi 11 décembre 2007 suivi d'un repas
le jeudi 31 janvier 2008 (vote du Budget)**

**Le Président
Serge BLACHE**